

MISE A JOUR DU 15/12/2022

Version 2.14

CONTACTEZ-NOUS AU 01 72 98 98 56 OU SUR SUPPORT@PLPSOFT.COM

La version 2.14 de SYSTERIAL (module conseil) intègre les évolutions présentées ci-après.

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2023

CALCUL DE L'IMPOT SUR LES REVENUS

SYSTERIAL (module conseil) intègre désormais les dispositions prévues dans le projet de loi de finances pour 2023 quant au calcul de l'impôt sur les revenus 2022. En particulier :

- La revalorisation des tranches du barème de 5,40 %.
- La revalorisation des seuils, abattements et plafonds liés.

Par ailleurs, la loi de financement de la sécurité sociale pour 2023 prévoit que PASS 2023 (Plafond Annuel de la Sécurité Sociale) sera de 43 992 EUR.

MISE A JOUR DES REDACTIONNELS

Les rédactionnels ci-dessous ont été mis à jour, pour tenir compte des dispositions prévues dans le projet de loi de finances pour 2023.

La visualisation du détail des modifications est proposée à l'administrateur lors du premier lancement de SYSTERIAL postérieurement à la mise en ligne de la mise à jour.

Le suivi patrimonial vous sera proposé en janvier 2023, après la promulgation des lois et leur publication au journal officiel.

Libellé des rédactionnels	Modifications
Foret_GFF_Transmission Foret_GFF_Transmission_SIMP	Prorogation de la majoration du taux de réduction IR PME et modification du dispositif Défi-forêts acquisition
Immobilier_Defiscalisation Immobilier_Defiscalisation_SIMP	Non prorogation du dispositif Censi-Bouvard Actualisation rédactionnelle pour le dispositif Loc'Avantages
ISF_Forets ISF_Forets_SIMP	Prorogation de la majoration du taux de réduction IR PME et modification du dispositif Défi-forêts acquisition
PERin PERin_SIMP	Actualisation des plafonds épargne retraite
PERin_presentation_detailed	Actualisation des plafonds épargne retraite
PME_FCPI_FIP PME_FCPI_FIP_SIMP	Prorogation de la majoration du taux de réduction IR PME, sous conditions
Prevoyance_Madelin Prevoyance_Madelin_SIMP	Actualisation du plafond Madelin prévoyance
Societe_IS Societe_IS_SIMP	Actualisation du plafond d'application du taux IS de 15 %
SOFICA SOFICA_SIMP	Simplification rédactionnelle